

### LA PLAISANTERIE DU DESARMEMENT

L'Assemblée de la Société des Nations qui, depuis que le nouveau président des États-Unis a déclaré qu'elle était morte, se montre plus avertie que jamais de prouver qu'elle est bien vivante, a consacré sa séance de mardi à la limitation des armements. Il n'est point de question, on le sait, qui tienne plus à cœur : il n'en est pas de plus complexe, de plus délicate, de plus périlleuse. Au temps lointain où le tribunal de La Haye cherchait à s'imposer, il l'inscrivait en tête de son programme. Seulement, plus on parlait de réduire les armements, plus ceux-ci augmentaient : on peut même dire qu'il n'y eut jamais autant de grosses qu'à partir du jour où l'on voulait travailler à consolider la paix.

Leçon, semble-t-il, n'a point servi. Les pacifistes de Genève, les Branting, les Barnes, les Cecil, n'ont point osé, sans doute, demander la suppression immédiate des forces militaires et navales; ils ont jugé qu'il était préférable d'y amener les gouvernements par étapes. Ils ont donc soumis à l'Assemblée une résolution insidieuse dans laquelle il est proposé que les puissances prennent l'engagement, pendant les deux années qui suivront, à ne pas dépasser le chiffre actuel de leurs dépenses militaires.

M. Léon Bourgeois s'est refusé, au nom de la France, à entrer dans cette voie. Les arguments qu'il a fait valoir répondent au sentiment de tous les gens sensés. Pas d'équivoque, pas de malentendu, a-t-il dit en substance. La France n'est nullement hostile au principe d'une réduction d'armements; elle le prouve en ramenant dès cette année son budget de la marine à un chiffre inférieur et en diminuant encore le chiffre du service militaire. Mais dans l'état actuel de l'Europe, quand les événements démontrent chaque jour à la France qu'elle assume de plus en plus la lourde responsabilité de défendre les frontières de la liberté, elle a le devoir et l'obligation de réserver sa liberté d'action et de ne point s'engager pour l'éternité.

Même sans voir la menace d'un conflit quand même, l'opposition n'aurait-elle pas été la France, la Pologne, le Chili, le Brésil, la Roumanie et la Grèce.

Est-il besoin de dire que cette résolution n'a d'autre valeur, quel qu'on prétende à l'Assemblée de Genève, que celle d'un simple vote, dès le moment où elle ne réunit pas l'unanimité? Il serait bien intéressant, au reste, que l'Angleterre consentît à limiter ses dépenses navales, lorsque les États-Unis décident d'augmenter les leurs. Quant à la France, elle ne saurait envisager une réduction d'armements tant que le traité de Versailles n'aura pas été intégralement exécuté.

### INFORMATIONS

**A L'OFFICE DES BIENS ET INTERETS PRIVES**  
Paris, 15 décembre. — Par un arrêté paru au Journal Officiel à l'Office des biens et intérêts privés est autorisé à recevoir, jusqu'au 15 mars 1921, les associations de combattants de la guerre civile opérant par l'intermédiaire des Offices de vérification et de compensation, institués par l'article 296 du Traité de Versailles.

**LES VILLES MARRAINES ET LES PETES DE NOËL**  
Londres, 15 décembre. — C'est Beetham et non Hastings qui adopte Bayanotte. Des mesures seront prises sans tarder, pour pourvoir aux besoins de ces villes de la région de la Grande-Bretagne, à l'occasion de la fête de Noël. Des secours sont distribués aux enfants de la commune. Les plus grands reçoivent un souvenin en argent.

**UN ACCORD COMMERCIAL FRANCO-BOULGARE**  
Bucarest, 15 décembre. — Des négociations ont eu lieu entre les délégués de la Guerre roumaine et française et les ministres de la Guerre roumaine et française à un accord sans terme, auquel la France a donné son assentiment. L'accord est d'une importance capitale pour l'économie de la Roumanie et de la France.

**UN APPEL SOCIALISTE DE MM. LONGNET, PAUL FAURE, ETC.**  
Paris, 15 décembre. — Le « Populaire » publie une déclaration signée de MM. J. Longnet, Paul Faure, Gaston Mistral, députés; Gando, député; Boncompagni-Ludovisi, conseiller municipal; G. Marraud, député; adressée à la France socialiste. Cette déclaration dit notamment :

Les socialistes affirment une fois de plus leur sympathie ardente pour la révolution russe et déclarent les engagements par lesquels on a engagé le mouvement socialiste d'adhérer à la République des Soviets.

### Le Problème des Réparations devant le Reichstag

Berlin, 15 décembre. — A la séance du Reichstag, le député indépendant Moede a élevé énergiquement contre la campagne d'excitation menée par la presse nationaliste et quelques médecins contre la livraison du métal à l'Entente, même après la signature du deuxième accord. Il a félicité cette méthode et déclaré qu'elle ne peut que nuire à l'Allemagne. La droite proteste. Le socialiste Bernstein déclare alors que l'Allemagne doit réparer tout ce qu'elle a détruit dans le Nord de la France, et que le métal réclamé fait partie des réparations à effectuer.

### CHOSSES & AUTRES

A propos du Cinquantenaire d'Alfred de Musset. Le « Magasin Pittoresque » vient de retrouver un inédit de l'auteur de « Ruy Blas ».

C'est une fantaisie qui n'a jamais été publiée et qui semble avoir été écrite pour une chaussonne exotique de café-concert. Elle s'appelle : « L'Anglais en diligence ». Lisez cela avec l'accent britannique, et vous verrez que le chanteur des « Nuits » n'était pas, en leur propre genre, trop inférieur aux Delormel et aux Garnier :

Nous étions douze ou treize.  
Les uns sur les autres pressés.  
Entassés.  
J'éprouvais un malaise  
Que j'ai pu sentir détailler.  
Mourir.

A mon droit, une squelette;  
A mon gauche, une athlète;  
Les poids du premier, ils me pesaient.  
Les poids du second, ils m'écrasaient.

Les cabots.  
Les bas et les hauts,  
D'un chemin raboteux,  
Pierriers.  
Avant de perdre,  
Avant de fender  
Mon tête entière!  
Quand l'un bâillait,  
L'autre, il riait;  
Quand l'un parlait,  
L'autre, il chantait;

Un peu avant la guerre, dit le « Figaro ». Enrico Caruso, le célèbre ténor qui vient d'être victime de la rupture d'une veine de la gorge, à l'Académie de musique de Brooklyn, donna une représentation à Paris, lorsqu'une choriste, à sa sortie de scène, lui demanda la faveur de lire ses lettres.

Il acquiesça volontiers, mais en montrant du scepticisme.

Vous avez tort, lui déclara la jeune femme, l'hôte de votre vie est un homme.

Elle se mit alors à prédire au chanteur divers événements, et comme Enrico Caruso continuait de se moquer, elle ajouta :

Vous pouvez rire, mais je vous affirme que je vous dis la vérité. Je lis notamment dans votre main que vous serez, d'ici quelques années, gravement malade, parce que vous aurez fourni un effort trop considérable de la gorge et qu'une de vos veines se sera rompue.

### LES QUOTIDIENNES

### ENCORE UNE CRISE

Celle-ci, il ne faut pas déplorer son existence. La crise des « dansings » qui sévit, paraît-il, à Paris et dans les grandes villes de province, loin d'affecter la vie nationale et de menacer notre essor économique, marque, au contraire, un arrêt très heureux dans la course aux plaisirs factices, aux jouissances malsaines que les moralistes les moins sévères dénoncent comme un véritable danger.

Si les maisons où, depuis l'armistice, on « tangote » et on « foxtrotte » à perdre haleine, ferment leurs portes les unes après les autres; parce qu'elles n'ont plus de clients, c'est apparemment que le nombre de clients qui lancent la jeunesse dans ce tourbillon dangereux de danses exotiques est passé de mode.

C'est assés, sans doute, que les autres crises, la crise industrielle et commerciale, la crise financière, la crise de la vie chère, ont diminué, dans une certaine mesure, la « capacité » de dépenses des habitants des grandes villes.

Je veux croire pourtant que la défection des dansings a une cause plus réconfortante. N'a-t-on pas le droit de penser que la vague de plaisir qui passe en ce moment sur notre pays, est en train de s'éteindre ?

Il faudrait s'en féliciter car le sérieux de nos mœurs est fonction de notre relèvement.

Nous ne pouvons espérer renaitre à une vie normale et réparer les désastres de la guerre que dans le travail et la moralité. Tout ce qui énerve, tout ce qui empêche l'effort continu, doit disparaître si nous voulons triompher des multiples et grandes difficultés de l'après-guerre.

Il est temps de revenir à des habitudes de vie simple, à des amusements honnêtes et à des exercices sportifs convenables et sains.

L'ère qui commence à la victoire n'est pas une ère de laxisme, de mollesse et de vague agitation. Les temps sont durs pour notre génération. Jamais peut-être après les heures de folie de la spéculation facile et du mercantilisme éhonté, le « struggle for life » ne s'est révélé aussi âpre et aussi pénible.

Nos fils et nos filles doivent bien se convaincre que les transformations politiques, économiques et sociales auxquelles ils vont assister, exigent d'eux une formation intellectuelle et morale extrêmement forte. Il faudra lutter sans répit et, seule, ceux qui seront bien armés, de la tête, du cœur et de l'âme, mériteront le succès.

Tout mieux si les dansings ferment : ils n'étaient ni des écoles de moralité, ni des écoles d'énergie.

Alfred Assolant.

### DANS NOS COLONIES



M. SAINT, le nouveau gouverneur de Tunisie

### Une Catastrophe de Chemin de Fer en Alsace

SIX MORTS, CINQUANTE BLESSÉS dont dix-neuf gravement

Strasbourg, 15 décembre. — Une catastrophe qui s'est produite dans des circonstances identiques à celle d'Armentières, est survenue ce matin, près de Forbach.

On compte 6 morts et 50 blessés, dont 19 gravement.

Les autorités de Strasbourg se transportent sur les lieux.

Des premiers renseignements parvenus, il semble résulter que l'accident est dû, au moins, à un mauvais fonctionnement des appareils de signalisation.

### UN TRAIN DE MARCHANDISES

Voilà la première dépêche relative à cette catastrophe.

Sarre-Union, 15 décembre. — Un train de marchandises venant de Sarre-Union, a tamponné, à 5 heures du matin, un train de marchandises, en gare de Creutzwald.

SIX MORTS, CINQUANTE BLESSÉS

Une autre dépêche, donne les renseignements suivants :

Sarre-Union, 15 décembre. — Suivant les renseignements parvenus ici, sur l'accident de chemin de fer de Creutzwald, le train de voyageurs aurait, pour une cause encore inconnue, brisé le signal d'arrêt protégeant le train de marchandises.

Sous la violence du choc, la locomotive du train tamponné et deux wagons ont été projetés en arrière et trois wagons furent brisés.

On a retiré des débris cinq tués et une cinquantaine de personnes blessées, la plupart aux jambes.

Des médecins de Sarre-Union et de Forbach sont partis pour donner les premiers soins aux blessés, qui ont été transportés ensuite en automobile à l'hôpital de Creutzwald.

Le matériel et les wagons du train de marchandises ont été renversés.

Le Parcet de Metz est parti sur les lieux. Un train de secours a été envoyé de Forbach pour relever le matériel et dégager la voie.

### Le Rôle du Mandat français en Syrie

UNE CONFERENCE DU GENERAL GOURAUD

Strasbourg, 15 décembre. — Au cours de la conférence qu'il a faite à l'Université de Strasbourg, sur l'œuvre coloniale de la France, le général Gouraud a exposé le rôle du mandat français en Syrie. Il a parlé des difficultés qu'il lui faut relever. Il a dit que la Syrie est un pays qui a subi les efforts du nationalisme arabe, avec les bandes de Feraï, et du nationalisme turc exaspéré par le débâcle de la guerre en Syrie. Il a parlé de l'importance des éléments qui suivent et a affirmé que, malgré la bravoure des Turcs de Mustafa Kemal, la situation s'éclaircit et se peut se dénouer en notre faveur, par suite des pertes des kémalistes, bien supérieures aux nôtres.

Le général Gouraud reconnaît que la question de sentiment n'est, pour beaucoup, dans l'intervention de la France.

### A LA CHAMBRE

### LE NOUVEAU RÉGIME DES CHEMINS DE FER

M. LEON BLUM POURSUIT LA DÉFENSE DE SON CONTRE-PROJET. M. SIBILLE LE COMBAT, AINSI QUE M. LORIN ET M. LE TROQUEUR

Le contre-projet socialiste rejeté par 431 voix contre 137

Paris, 15 décembre. — La séance est ouverte à 15 h. 10, sous la présidence de M. Lefèvre du Prey, devant un petit nombre de députés.

LE RECOMMENCEMENT DE LA CLASSE 1921

La Chambre adopte sans débat le projet de loi relatif au recensement et à la révision de la classe 1921. Les journaux des classes 1918, 1919 et 1920 furent convoqués devant les Conseils de révision de la classe 1921.

### LA RÉORGANISATION DES CHEMINS DE FER

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi relatif au nouveau régime des chemins de fer d'intérêt général.

M. LEON BLUM POURSUIT LA DÉFENSE DE SON CONTRE-PROJET

M. Léon Blum, député socialiste de la Seine, poursuit la défense de son contre-projet qu'il a commencé hier.

M. Léon Blum établit que le projet serait parfaitement possible, sans que l'Etat soit obligé de payer à ces Compagnies plus que la valeur du matériel au jour du rachat.

M. Léon Blum. — C'est avec cet épouvantail du prix du rachat qui serait de 12 à 15 milliards que les Compagnies ont obtenu tous les avantages que contient la convention nouvelle et que celle-ci a été approuvée par le Parlement.

M. Léon Blum continuant son discours développe son contre-projet. Quand il parle de l'Office national des chemins de fer qui sera administré par un Conseil central composé par tiers de représentants des organisations nationales du personnel, de représentants des usagers des représentants des syndicats groupés dans la C.G.T., les députés de droite et du centre soulignent les paroles de M. Léon Blum par des exclamations diverses telles que : « C'est l'avenir ! » et les syndicats indépendants, qui font valoir : « La C.G.T. ne représente pas tout le monde des ouvriers et des employés ! » — « Nous n'acceptons pas la tyrannie de la C.G.T. » — « La C.G.T. est reniée même par vos extrémistes ! »

### REPRISE DE LA SEANCE

La séance est reprise à 17 h. 10.

M. SIBILLE COMBAT LE CONTRE-PROJET SOCIALISTE

M. Sibille. — Dans l'exposé des motifs de leurs propositions, les socialistes ont écrit qu'il ne fallait pas s'agiter de consolider le système actuel pour une durée de 20 ans, selon les projets d'un Gouvernement au service ou fournisseur des Compagnies. Je ne demandais avec eux, si l'ancien chef de Cabinet du Ministère qu'il lui avait trouvé du côté du Parti. Mon conseil d'Etat avait apporté des faits à l'appui de cette assertion de suite maintenant l'assurance. M. Blum n'a apporté aucune preuve, il n'a même pas reconstruit cette assertion.

M. Sibille. — La Chambre se voit dans l'obligation de voter le projet de Gouvernement approuvé par trois de ses grandes Commissions d'initiative, celui des socialistes qui aboutirait à une autre constitution de tout les contrats.

M. Sibille. — M. Léon Blum a reconnu avec une loyauté parfaite que le réseau de l'Etat était mal administré par une bureaucratie soumise aux influences politiques. Dans mon rapport j'avais annoncé, lors de la discussion du rachat, que celui-ci ne profiterait qu'aux actionnaires. Le lendemain du vote du rachat, en effet, il y a eu en Bourse une hausse importante. Vous savez ce que cela signifie pour les actionnaires qui ont payé ou pas le besoin d'acheter.

### M. LORIN COMBAT AINSI LE CONTRE-PROJET DE M. BLUM

M. Lorin, député de la Gironde, demande à la Chambre de repousser le contre-projet de M. Blum. M. Lorin met en lumière les principaux avantages de la nouvelle convention.

Le rapporteur se livre à une critique serrée des articles du contre-projet. Je ne combats pas, déclare-t-il, le contre-projet parce qu'il vient d'être adopté par la Chambre. Je ne combats pas, déclare-t-il, le contre-projet parce qu'il vient d'être adopté par la Chambre. Je ne combats pas, déclare-t-il, le contre-projet parce qu'il vient d'être adopté par la Chambre.

M. Lorin, président de la Commission des Travaux publics, demande également le rejet du contre-projet de M. Blum.

M. Lorin. — M. Blum n'a oublié qu'une chose, c'est de vous parler de la carte à payer. La politique d'expropriation pourrait contraindre les Compagnies de chemins de fer à la faillite. L'intérêt supérieur du pays en souffrirait au moment où notre relèvement dépend en grande partie de l'amélioration de la situation de nos transports. Avant ministre ayant souci de sa responsabilité, ne voudrait approuver une politique qui tendrait à la faillite des réseaux.

M. Cels, président de la Commission des Travaux publics, demande également le rejet du contre-projet de M. Blum.

La prise en considération du contre-projet socialiste est repoussée par 431 voix contre 137.

La suite de la discussion est renvoyée à jeudi après-midi. La séance est levée à 18 h. 50.

### Le prochain recensement

et les élections législatives partielles

Une proposition de M. Bonneviesse

Paris, 15 décembre. — M. Bonneviesse, président de la Commission du suffrage universel, constate que le prochain recensement démontrera que l'importante diminution du chiffre de la population est susceptible, conformément à l'article 2 de la loi électorale, d'augmenter la réduction à 630 du nombre total des députés.

M. Bonneviesse propose, en conséquence, de suspendre de maintenant toutes les élections législatives partielles, jusqu'à la publication des résultats du recensement.

### LE PROBLEME DES REPARATIONS

### Avant la Conférence de Bruxelles

L'Allemagne suspend le paiement des indemnités aux Alliés

Il se confirme que l'Allemagne a décidé de suspendre les versements menés aux Alliés qu'elle effectuait au titre des compensations pour les saisies des biens privés allemands. Ce point de vue a été notifié le 14 décembre par l'Allemagne, simultanément au gouvernement de Londres et à la Commission des réparations. La décision allemande est d'autant plus grave, qu'un de ces versements arrivait à échéance dans quelques jours. La Conférence de Bruxelles sera saisie de l'affaire.

L'Angleterre et la France, qui avaient déjà été présentées, il y a quelques jours, ont répondu par une mise en demeure énergique d'avoir à respecter la lettre du traité. L'Allemagne aurait déjà versé 70 millions de francs, or, à la France, et 10 millions de livres, or, à l'Angleterre.

### Le programme allemand à la Conférence

La délégation allemande qui vient de partir pour Bruxelles a pour consigne de défendre, devant la Conférence, les points de vue suivants :

1° Convaincre les experts de l'Entente de la nécessité de réduire les charges financières de l'occupation, qui rendent impossible l'établissement d'un budget; 2° Obtenir que les fournisseurs allemands soient crédités à l'Allemagne au cours du marché mondial; 3° Prouver que la valeur des 20 milliards or à valoir sur les réparations est payable avant le 1<sup>er</sup> mai 1921 à demi échéance, et payable avant le 1<sup>er</sup> mai 1921 à demi échéance, et payable avant le 1<sup>er</sup> mai 1921 à demi échéance.

### La délégation allemande

Berlin, 15 décembre. — La délégation allemande à la Conférence internationale de Bruxelles est partie. Le délégué M. Siemens, empêché, est remplacé par M. Harenstein, directeur de la Reichsbank.

### LA VIE POLITIQUE

Une interpellation de M. Léon Daudet sur les déplacements de M. Caillaux

Paris, 15 décembre. — M. Léon Daudet, faisant état d'informations publiées par des journaux locaux, qui signalent le passage de M. Caillaux à Dijon, Troyes et Sens, annonce qu'il interpellera le gouvernement à ce sujet.

M. Deschanel est bien candidat aux élections sénatoriales

Paris, 15 décembre. — On savait que M. Paul Deschanel était candidat à la fin du mois, la Malinisation, et qu'il l'avait fait plus tôt, s'il n'avait dû renoncer l'apparement qu'il lui avait trouvé du côté du Parti. Mon conseil d'Etat avait apporté des faits à l'appui de cette assertion de suite maintenant l'assurance. M. Blum n'a apporté aucune preuve, il n'a même pas reconstruit cette assertion.

### Le Ministre de la Guerre n'est pas démissionnaire

Paris, 15 décembre. — L'Agence Radio affirme que la nouvelle de la démission de M. André Lefèvre est dénuée de tout fondement.

Il reste seulement que le ministre qui avait interrompu sa cure à Vichy, la reprendra incessamment.

D'autre part, en nommant le général Penet au commandement du 20<sup>e</sup> corps, le ministre n'a fait que répondre au désir de ce général désireux de reprendre un poste d'activité militaire.

### A LA S. N.

LE TRAFIC DE L'OPIMUM. LA TRAITE DES FEMMES ET DES ENFANTS

Genève, 15 décembre. — L'Assemblée s'est occupée, ce matin, du trafic de l'opium, de la traite des femmes et des enfants, et de la réclamation de l'Inde pour se faire représenter au bureau international du travail.

M. Virial, revenant de Paris le matin même, assiste à la séance.

D'autre part, M. Léon Bourgeois est parti pour Paris, où l'appellent ses fonctions de président du Sénat.

Pour la première fois, l'Assemblée a entendu une femme, Mlle Forechhammer, de la délégation danoise, qui, à propos de la traite des femmes et des enfants, a obtenu un bon succès par un discours prononcé en anglais.

LE CHOIX DES QUATRE MEMBRES NON-PERMANENTS

Genève, 15 décembre. — Il est procédé, au début de la séance de l'après-midi, à l'élection des quatre membres non-permanents du Conseil.

Le premier tour de scrutin, l'Espagne est élue par 35 voix sur 59 votants.

Le second tour, le Brésil est élu par 23 voix.

En troisième tour, le Belgique est élue par 24 voix.

Un quatrième tour de scrutin, la Chine est élue par 21 voix.

Le Conseil est donc saisi. Un seul changement dans sa composition : la Chine a remplacé la Grèce.

### Lettre de Bruxelles

LA CRISE INDUSTRIELLE ET LE CHOMAGE. — SITUATION CRITIQUE. — LES CAUSES D'ASSURANCE. — INTERVENTION DE L'ETAT. — LA SOLUTION EST DANS LA SOCIOLOGIE CHRETIENNE.

(D'un correspondant particulier)

Bruxelles, 15 décembre 1920.

Le gouvernement se préoccupe vivement des progrès constants du chômage. L'industrie textile dans les Flandres et dans la région de Verviers, est dans un tel état que des années d'années complètes de leur personnel, des plus heureux parviennent encore à occuper leurs ouvriers, deux ou trois jours par semaine. A Gand, il y a 21.000 chômeurs dont 2.000 complets. Dans le Sud de la province de Liège, il y aura 50.000 chômeurs, dans quelques jours. A Anvers, il y a 6.000 sans travail. Verviers traverse une crise plus lourde que celle de l'occupation. Dans le Borinage, les industries manquent de commandes et comment pendant la guerre, le devoir des ouvriers revenait de France, frappés aussi par la crise. A Bruxelles, les chômeurs dépassent plusieurs milliers.

Il y aurait beaucoup à dire sur la crise actuelle. La faute en incombe aux acheteurs qui font le prix, dit-on, et qui achètent plus. Pendant ce temps, les stocks s'accumulent dans les fabriques, et l'on renvoie les ouvriers. Les acheteurs répondent qu'ils voudraient bien acheter, mais qu'ils ne peuvent pas payer les prix élevés. « Mais si vous ne pouvez pas payer, nous perdons, affirment les fabricants et marchands. » « Eh bien, répondent les acheteurs, vous avez assez de fonds d'argent pour acheter. »

Voilà, ramenée à sa plus simple expression l'économie de la crise. On comprend parfaitement le raisonnement des fabricants et des marchands. Mais il est trop évident qu'il n'est pas possible d'entretenir son stock indéfiniment. Les fabricants ont conscience, après un gain et soucieux uniquement de se créer de grosses fortunes, ils ne peuvent pas continuer à acheter. Cela se dit, se sent, se voit. Les ouvriers, qui ont le droit de se sentir la corde, ne veulent plus rien savoir. Ils sont en colère. D'autre part, peut-on, en toute justice, faire retomber le poids de la crise, sur les seuls ouvriers ?

Des fonds particuliers de crise fonctionnent en Belgique. A Gand et à Verviers notamment, des industriels les soutiennent pour pallier aux nécessités les plus urgentes de leur personnel. Sous les auspices de ces fonds, des caisses d'assurance contre le chômage ont été fondées un peu partout. Elles groupent un peu de 800.000 travailleurs; mais elles sont trop récentes pour résister à une crise aussi longue et aussi grave. Elles ont été créées par le Gouvernement, mais elles ne sont pas alimentées par l'Etat. Les comités de la crise, qui ont été créés par le Gouvernement, ont été créés par le Gouvernement, mais ils ne sont pas alimentés par l'Etat.

### LES EVENEMENTS DE GRECE

Le programme de l'entrée de Constantin à Athènes

Le programme de l'entrée solennelle de Constantin à Athènes a été fixé. Le roi des Hellènes, après son débarquement, se rendra à la cathédrale, où sera célébré un « Te Deum », puis au palais LA, du balcon, il lira à toute la foule le message préparé par le gouvernement.

La baisse de la drachme

En raison de la baisse de la drachme, les négociants grecs refusent de prendre livraison des marchandises importées, qui s'ajoutent à la crise.

Constantin et sa famille à Venise

Venise, 15 décembre. — Constantin, le roi des Hellènes, les princesses, le prince Paul et leur suite, sont arrivés. Ils s'embarqueront demain pour le Pirée et Athènes.

Le croiseur « Averof » aurait été détaché

Paris, 15 décembre. — Un radio de Naxos annonce que les officiers et les marins du croiseur « Averof » auraient détecté le retour de Constantin.

### L'ACCIDENT DES AUBRAIS

Les condamnations

Orléans, 15 décembre. — Le Tribunal correctionnel d'Orléans a rendu son jugement dans l'affaire de l'accident des Aubrais. L'ingénieur Besse, dont le jugement reconnaît les qualités professionnelles, est condamné à 3 mois de prison et 50 fr. d'amende. L'électricien Chatauret, qui ouvrit le mitrailleur sur l'avion de Besse, est condamné à 14 jours de prison et 10 fr. d'amende. Le mécanicien de l'avion, qui ouvrit le mitrailleur sur l'avion de Besse, est condamné à 14 jours de prison et 10 fr. d'amende.

### Il n'y a pas de crise ministérielle en Italie

Rome, 15 décembre. — A la suite de la démission de M. de Nicola qui, pour protester contre un vote irrégulier, abandonna la présidence de la Chambre, les ministres ont examiné la situation et ont décidé l'opportunité d'une démission collective. Après une longue discussion, les ministres ont décidé de rester à leur poste.